

1 Généralités

D'un point de vue de l'adduction, la commune d'Eveux est adhérente au Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône-Saône-Turdine, regroupant 68 communes.

La gestion du service de production, de transport et de livraison de l'eau potable est assurée par la SDEI (Société de Distribution des Eaux Intercommunales), sous contrat d'affermage depuis 2003.

La distribution est assurée par le SIEVAz

1.1 Les besoins

1.1.1 Population

Population totale INSEE 1999	Population totale INSEE 2009	À DESSERVIR À l'échéance du PLU
793	1059	145 à 200 habitants supplémentaires Soit entre 1204 et 1259 habitants

1.1.2 Gestion des réseaux

- Régie directe pour le SIEVAz
- Régie syndicale
- Affermage pour le SMEP Saône Turdine

1.1.3 Abonnés et consommations

Pour l'année 2011,

- Le nombre d'abonnés 452 ;
- Le volume vendu est de 57 075 m³ ;

1.1.4 Évaluation des besoins (hypothèses du PLU)

BESOINS	À l'échéance du PLU (à court et moyen terme)
En m ³ /an	Entre 9500 et 12600 m ³ supplémentaires

1.1.5 Les ressources

Le Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône-Saône-Turdine, dont la commune est adhérente par le biais du SIEVAz, possède deux zones de captage de 19 puits qui sont à l'origine de la ressource en eau. Vient s'y ajouter, un forage dans la nappe pliocène d'Ambérieux. Cet approvisionnement est complété par l'apport régulier des captages de Divin situés à Anse et appartenant au Syndicat d'Anse et région. Le Syndicat dispose également d'un maillage avec le SIE des Monts du Lyonnais.

Des interconnexions existent aussi avec le SMEP Rhône Sud et le SIDE Rhône Loire Nord.

La commune d'Eveux n'est pas concernée par la présence de périmètre de protection de captages sur son territoire.

1.1.6 Qualité des eaux distribuées

Avant distribution, l'eau subit un traitement de déminéralisation et de désinfection au chlore. Par ailleurs, l'alimentation en eau potable du syndicat est sécurisée, en cas d'incident sur le réseau ou de pollution accidentelle de la ressource, par une alimentation de secours : interconnexion entre le SMEP Saône Turdine et la communauté d'agglomération de Villefranche sur Saône.

1.1.7 Réseau

Le couvent de la Tourette est desservi par le réseau du SIE de la Brévenne dont la ressource est la source de Martinet à Savigny.

Des problèmes de pression existent sur le chemin de la Combe fleurie. Deux secteurs de sous pression sont identifiés : La Rochassière et Montée d'Eveux.

Il existe un réservoir au Morillon.

2 Services incendie

23 poteaux de défense incendie sont recensés sur Eveux. Ils sont tous conformes

Liste des poteaux incendie

n°	Situation	φ conduite	φ PI	Débit	Pression	Observations	Relevé débit
1	La gare passage à niveau	100	65	90	10,5	remplacé en 2004	2004
2	Lotissement Bellevue	110	100	104	7		
3	Rue plein soleil - vers transformateur	90	100	115	9	posé en 2006	2006
4	Lotissement plein soleil Rue de la Comette	110	100	100	7,5		
5	Le Bourg - montée d'Eveux Rue de l'église	125	100	85	5,5		2007
6	vers les écoles N° 80 Chemin de La Grand Fond	125	100	80	5,5	posé en 1988	
7	Lot. Les Tilleuls III	100	100	90	7	posé en 2005	2005
8	Château de la Tourette entrée du bas	125	100	62	3,5	posé en 1998	1998
9	Montée d'Eveux - Combe Fleurie	125	100	66	3,5		2007
10	Montée d' Eveux - Allée du Joffray	125	100	115		posé en 2001	2001
11	N° 385 Rte du Morillon	125	100	85		posé en 1991	1996
12	Les Roches - Chemin des Noisetiers	125	100	95	6	posé en 1999	1999
13	Lotissement les Tilleuls	125	100	90		posé en 1995	
14	Ch des Rompières - Ch des Cerisiers	125	100	100	9		2006
15	Montée des Roches Allée des Merisiers	125	100	70	7		2006
16	CD 19 - nouvelle Mairie	125	100	80	5	posé en 1994	2007
17	Montée des Roches	125	100	60	3,5	posé en 2005	2009
18	Chemin de La Plaine - Rompières	125	100	90	8,5	posé en 1998	2006
19	Lotissement Les Charmilles II	100	100	85	5	posé en 2005	2006
20	Chemin de La Plaine	125	100	105	7	posé en 2007	2007
21	RD19 / Chemin de La Rivière	125	100	115	8	posé en 2009	2010
22	La Tourette	125	100	85	9	posé en 2010	2010
23	Route Napoléon, lot St Clair						

3 Conclusion générale « Eaux »

Les différents rapports informent que le réseau communal est correctement structuré et dimensionné. Celui-ci étant en capacité d'absorber une évolution de la demande en eau.

Il n'existe pas de réelle problématique de pérennisation ou de sécurisation de la ressource dans la mesure où l'ensemble de cette dernière est extérieure à la commune et gérée par un syndicat dont elle fait partie.